

DEPARTEMENT  
DU LOT

République Française  
COMMUNE DE GIGNAC

**Nombre de membres  
en exercice: 15**

**PV Séance du samedi 19 juillet 2014**

**Présents : 8  
Procurations : 2  
Votants: 10**

L'an deux mille quatorze et le 19 juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 1<sup>er</sup> juillet 2014, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marcel Eugène LABROUE

**Sont présents:** Marcel Eugène LABROUE, René PEYRODES, François MOINET, Joëlle CHASTANET, Jean-Marc FAUREL, Martine GARDIN, Marie-Claude LAVAL, Arnaud RICOU,

**Représentés:(avec procuration)** : Patricia SEGALA, Charlie LASCAR,

**Excusés:** Guillaume GAUCHET, Jean OBERLE, Georges DELPECH, Valérie BASTIEN, Anna VILLEPONTOUX

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** François Moinet

**Ordre du jour :**

**1- Columbarium**

**Projet de réalisation d'un Columbarium et d'un Jardin du Souvenir aux cimetières de Saint-Bonnet et Gignac.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de réaliser un Columbarium ainsi qu'un Jardin du Souvenir aux cimetières de Saint-Bonnet et de Gignac.

Le plan de financement est le suivant :

Coût du projet :	16 830,00 € HT
	20 196,00 € TTC

Fond parlementaire (Sénateur Requier) :	5 000,00 €
Part Commune de Gignac :	15 196,00 € TTC

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

- **pour : 10**
- **contre : 0**
- **abstention : 0**

autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention et faire réaliser ces travaux.

**2- Assainissement collectif du bourg**

Modification de la délibération prise lors de la séance du 09 juillet 2014 suite au contact avec le percepteur.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au contact avec Monsieur le Percepteur, le terrain ne peut être dissocié de la station d'épuration.

Suite à cette modification, le coût de l'assainissement de l'eau sera de 1.87 € HT le m3 et l'abonnement annuel de 150 € HT.

Les conditions de facturation sont les suivantes :

-La SAUR va facturer avec la même périodicité que l'eau potable, les m3 réellement rejetés et correspondant à la quantité d'eau potable consommée ainsi que l'abonnement propre à l'assainissement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **pour : 9**
- **contre : 1**
- **abstention : 0**

accepte la proposition de monsieur le Maire.

JMF P R RA HGE MCL MEL M

### **3- Prise de décision pour l'achat d'une tondeuse professionnelle**

Après consultation auprès des établissements SUDOUR, la machine est une machine professionnelle adaptée à la tonte du stade et autres parcelles communales. Les spécificités de cette machine imposent que les salariés soient formés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- pour : 9
- contre : 0
- abstention : 1

décide l'achat de cette machine.

### **4- Cantine scolaire : Choix d'un laboratoire d'analyses.**

Ce laboratoire devra faire les analyses sanitaires et contrôler l'efficacité du plan de maîtrise sanitaire (PMS). Le Maire envoie un courrier à l'administration pour acter le programme mis en place par la commune sur ces différents points (formation des personnels, procédures HACCP, traçabilité, plans de maîtrise sanitaire, travaux...).

Le choix se fait entre le laboratoire départemental et le laboratoire L&M. Le Maire expose les points de comparaison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

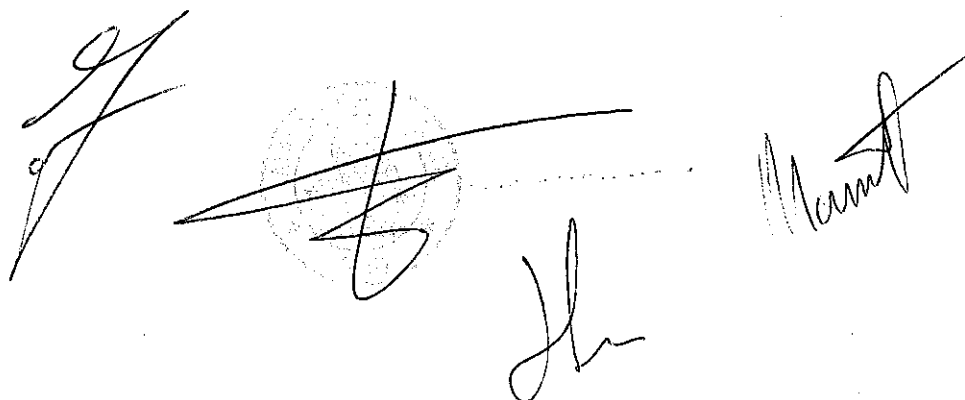
- pour : 10
- contre : 0
- abstention : 0

décide de choisir le laboratoire L&M et autorise le Maire à passer les conventions nécessaires.

### **5- Divers**

**Site internet communal** : présentation des deux options proposées par le centre de gestion (niveau d'assistance différent). Le conseil mandate le Maire pour passer une convention (option 2 de la proposition).

**Prochaine séance du Conseil Municipal mardi 26 août 2014.**

The image shows four handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, cursive 'J'. The second signature is a more complex cursive script. The third signature is a simple, bold cursive 'J'. The fourth signature on the right is a cursive name that appears to be 'Maurice'. In the center, there is a circular stamp with a dotted border, containing a stylized signature or logo.